



VAUTRIN AVOCATS

FORMATION : L'ACTUALITE
PRATIQUE 2022 POUR
L'ENTREPRISE



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation

3 heures 30

Date

A Définir

(Un délai minimal de 15 jours entre la demande et le début de la formation est à prévoir)

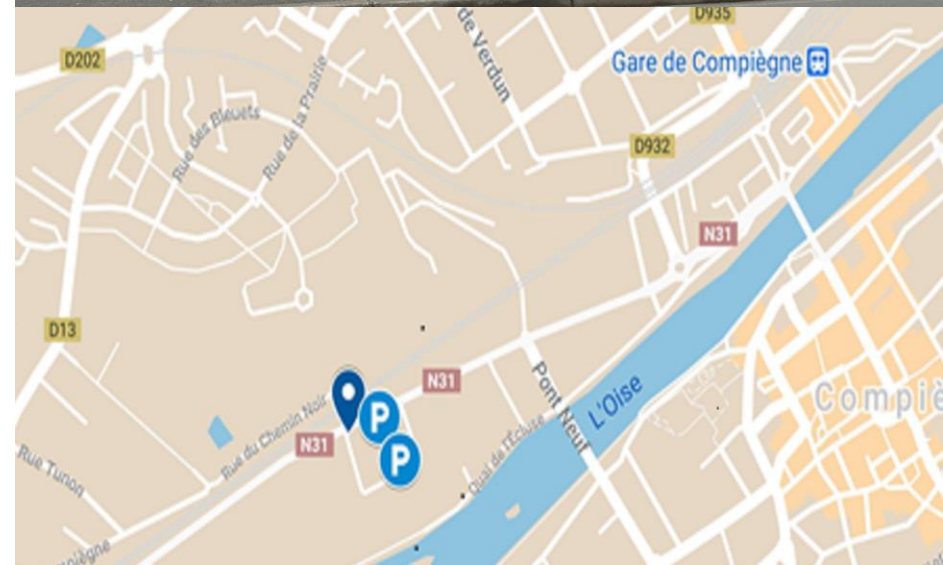
Lieu de la formation

Cabinet VAUTRIN
AVOCATS

454 Rue du Maréchal
LECLERC – 60280 VENETTE

Tarifs

400 € HT / stagiaire





INTERVENANTS

- Maître Gwenaëlle VAUTRIN,
Avocate spécialiste en droit du
travail et de la sécurité Sociale
- Monsieur Jordan LEDOUX, Juriste
en Droit Social

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet
« vautrin-avocats.fr » rubrique « L'Equipe » afin de
prendre connaissance des profils des intervenants.



PREREQUIS

PUBLIC
CONCERNE

Connaitre les règles de bases du droit du travail.

La formation s'adresse à toute personne exerçant des missions RH (DRH, Responsable RH, Chargé RH, Gérant d'entreprise, Directeur Général, Président d'association...).

OBJECTIFS

- Adopter une bonne pratique en matière de gestion du temps de travail
- Être en mesure de gérer le recours au télétravail
- Savoir rédiger et mettre en œuvre une clause de forfait annuel en jours
- Savoir réagir face à un cas de harcèlement sexuel ou moral sur le lieu de travail

PROGRAMME DE FORMATION

- **Première partie (1h20) : Gestion du temps de travail**
 - ① Gestion du temps de travail suite aux arrêts du 8 février 2020, 27 janvier 2021, et du 26 janvier 2022 : quelles contraintes nouvelles en matière d'enregistrement des temps
 - ② Temps de travail effectif
 - ③ Gestion des déplacements
 - ④ Clauses de forfait en jours
 - ⑤ Télétravail
- **Seconde partie (1h20) : Harcèlements moral et sexuel en entreprise**
 - ① L'entreprise face aux harcèlements moral et sexuel : quid des nouvelles démarches et réactions à adopter suite à l'arrêt du 17 février 2021 ? (Enquête, sanction...)
 - ② Point Focus : L'enquête interne obligatoire en cas de harcèlement moral ou sexuel : faire le point sur les obligations des services RH

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

MODALITES D'ÉVALUATION

- Implication du stagiaire par le biais d'un QCM interactif
 - Etude de cas concrets sur la dénonciation de harcèlement moral ou sexuel et réflexion commune (paperboard)
 - Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation
-
- Test de positionnement avant le début de la formation
 - QCM d'évaluation en fin de formation

MODALITES D'INSCRIPTION

- **Inscription par Mail à l'adresse suivante :**

secretariat@vautrin-avocats.fr

Cabinet VAUTRIN AVOCATS

03.75.24.00.50

contact@vautrin-avocats.fr

www.vautrin-avocats.fr



Gwenaelle VAUTRIN

g.vautrin@vautrin-avocats.fr



Nicolas NOURRY

n.nourry@vautrin-avocats.fr



Jordan LEDOUX

j.ledoux@vautrin-avocats.fr

Cela fait presque 25 ans que nous vous conseillons et vous accompagnons au quotidien en conseil et en contentieux sur chacune de vos problématiques. Notre expertise reconnue en droit social nous a permis de développer des formations sur mesure que nous déclinons dans des ateliers à vocation généraliste (actualités trimestrielles...) ou dans le cadre de formations plus spécifiques.